

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CUQ au 1130 route de l'Église à Sainte-Foy, à 11 h 30, le 4 avril 2002.

Sont présents :

- M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
- M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président
- M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec
- M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
- Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par le président. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Calendrier des séances du Comité exécutif

Résolution n° E-2002-001

D'adopter le calendrier des séances ordinaires du Comité exécutif pour le reste de l'année 2002 en remplaçant le 11 juillet par le 4 juillet et le 8 août par le 15 août. L'heure habituelle du début des rencontres sera 11 h 30. Les journées des séances du Conseil, l'heure habituelle du début des rencontres sera 14 h 30.

Référence : Mémoire du 3 avril 2002

Responsable : Secrétariat

Adoptée à l'unanimité

Assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants

Résolution n° E-2002-002

PROCÈS-VERBAL

-2-

D'accepter la proposition présentée par Gagnon Chabot Labrecque & associés pour l'assurance de la responsabilité des administrateurs et dirigeants de la Communauté métropolitaine de Québec pour l'année 2002, au montant de 5000 \$ plus taxes (9%) plus des honoraires de 635 \$ (non taxables) le tout suivant la proposition faite à la CMQ.

Référence : Mémoire du 3 avril 2002

Certificat

du trésorier : CT-108

Responsable : Secrétariat

Adoptée à l'unanimité

Proposition de la Ville de Québec pour l'élaboration d'un plan de gestion des matières résiduelles

Résolution n° E-2002-003

De demander à la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec:

D'inviter la Ville de Québec à présenter sa proposition de service concernant la réalisation du plan de gestion des matières résiduelles aux représentants des 3 MRC de la Rive-Nord faisant partie de la CMQ;

De consulter les villes et MRC concernées pour recueillir leurs commentaires à l'égard de la proposition et procéder à l'obtention auprès de la Ville de Québec des informations additionnelles ou procéder auprès d'elles aux vérifications nécessaires pour avoir une vision la plus complète de la proposition faite;

De vérifier auprès des instances gouvernementales des suites données à une demande présentée par l'ex-Communauté urbaine de Québec pour l'obtention des ressources financières nécessaires à la réalisation d'un plan de bonne qualité pour la région;

De faire rapport au Conseil de la CMQ sur les suites à donner à la proposition et des consultations et vérifications menées auprès des différents intervenants mentionnés plus haut.

Référence : Mémoire du 3 avril 2002

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Achat de matériel informatique

Résolution n° E-2002-004

D'autoriser, via le service de l'approvisionnement de la Ville de Québec, les achats de matériel informatique, selon le tableau joint en annexe au présent mémoire et une dépense d'excédant pas 26 000 \$ incluant les taxes.

Référence : Mémoire du 4 avril 2002

Certificat

du trésorier : CT-109

Responsable : Direction générale

PROCÈS-VERBAL

-4-

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT

SECRETARE